

Pour l'équipe soignante

L'ensemble de l'équipe (médecins, infirmier(e)s, kinés, ...) prend des précautions (gants et/ou blouse et/ou masque) en fonction des soins, conformément aux consignes établies par l'équipe d'hygiène hospitalière.

Pendant combien de temps ces précautions doivent-elle être prises ?

En fonction des résultats des analyses, l'équipe d'hygiène hospitalière prend la décision de les supprimer.

Que se passe-t-il lorsque vous quittez l'hôpital ?

Le plus souvent, avec le temps, vous vous débarrasserez de ce microbe résistant. Vous pourrez reprendre vos activités relationnelles et professionnelles, sans précaution particulière, en respectant simplement une hygiène corporelle quotidienne.

N'oubliez pas d'informer le personnel qui vous soigne (infirmier(e), kiné, aide-soignant(e), pédicure...) de la présence de ce microbe afin qu'il prenne les précautions nécessaires.

Si vous souhaitez des informations complémentaires, vous pouvez poser vos questions au personnel médical et infirmier de votre unité ou contacter l'infirmière hygiéniste au **065 41 33 04 ou au 065 41 33 14.**

Pour plus d'informations, vous pouvez aussi consulter :

- notre site internet - www.hap.be (menu hygiène hospitalière)
- notre page Facebook - CHU Ambroise Paré

MOYENS DE PRÉVENTION À LA MAISON

Se laver régulièrement les mains :

- avant et après le repas ;
- après être allé aux toilettes ;
- avant de vous rendre à un examen

est une excellente mesure d'hygiène !



Un document de l'équipe d'hygiène hospitalière du CHU Ambroise Paré et inspiré par la Plateforme Régionale d'Hygiène Hospitalière du Hainaut.

Septembre 2017

Coordonnées utiles

CHU Ambroise Paré

Boulevard Kennedy, 2 - 7000 Mons

065 41 40 00

DOC-672-0817



**Pourquoi
êtes-vous en
isolement ?**

LE SAVIEZ-VOUS ?

Nous sommes, naturellement, tous porteurs de microbes (bactéries) sur notre peau, dans notre tube digestif, etc.

La plupart sont sensibles aux antibiotiques mais ils peuvent devenir résistants sous l'influence de traitements antibiotiques répétés.

Exemple de microbe résistant : le Staphylocoque doré multirésistant qui est aussi appelé MRSA.

Comment savons-nous que vous êtes porteur d'un microbe résistant ?

Par le résultat d'analyses effectuées au niveau des plaies, escarres, expectorations, urines, nez...

Comment ces microbes se transmettent-ils ?

Ces microbes se transmettent par un contact physique direct avec une personne contaminée (par exemple : via les mains, la toux, les éternuements) ou par l'intermédiaire d'un objet contaminé (poignée de porte, stéthoscope, essuie).



CHU

Pourquoi êtes-vous en Isolement ?



QUELLES SONT LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE ?

Autant que possible, vous séjournerez seul dans la chambre. Un document apposé sur la porte de votre chambre signalera que des précautions sont à prendre lors des soins et des visites.

À quoi sert votre isolement ?

À éviter que d'autres patients déjà fragilisés n'attrapent votre microbe. Pour cela, nous vous demandons :

- de ne pas quitter votre chambre sauf pour vous rendre à des examens ou des traitements en respectant certaines consignes données par l'équipe soignante ;
- de ne pas rendre visite à d'autres patients ;
- de vous laver et de vous désinfecter les mains le plus souvent possible.

Pouvez-vous recevoir des visiteurs ?

L'équipe soignante limitera (éventuellement) le nombre de visiteurs. Comme pour tous les patients, nous insistons sur les demandes suivantes :

- ne pas s'asseoir sur le lit ;
- éviter d'utiliser les toilettes de votre chambre ;
- se désinfecter les mains à la solution alcoolique en quittant votre chambre ;
- ne pas visiter d'autres patients après vous.

Vous ne constituez pas un danger pour les visiteurs en bonne santé.

